



Restaurant dans un centre commercial

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 6 juin 2004

Bonjour,

J'aimerais savoir si un restaurateur qui possède des tables dans le passage d'une galerie marchande peut vous dire que la zone est fumeur ? Cas notamment dans la galerie du centre commercial de Belle Epine a Thiais

Merci

Réponse :

Il est clair que ce restaurateur est en infraction.

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les galeries marchandes, puis la [méthode pratique](#) proposée par DNF pour obtenir le respect de la protection contre le tabagisme.